Image not found or type unknown

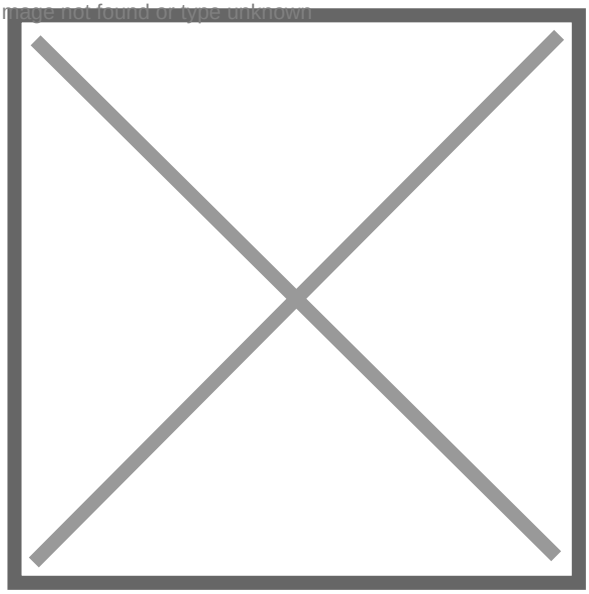

Retenue sur caution abusive

Par **Biotron1**, le **08/02/2016** à **11:03**

Bonjour,

Mon agence a retenu une bonne partie de la caution pour faire venir une entreprise de nettoyage après l'état des lieux de sortie.
Je n'ai pas été prévenu et je considère que les lieux étaient propres et en bon état.
Puis-je contester?

Merci de vos réponses

Par **Lag0**, le **08/02/2016** à **11:19**

Bonjour,
Ce que vous considérez n'a aucune importance.
Ce qui compte, ce sont les états des lieux d'entrée et de sortie.
Si l'état des lieux d'entrée révèle un logement propre et que l'état des lieux de sortie révèle un logement sale, le bailleur est tout à fait en droit de faire venir une entreprise de nettoyage à vos frais.
En revanche, si la comparaison des deux états des lieux ne laisse pas voir que vous avez rendu un logement sale, le bailleur ne peut pas vous retenir ce nettoyage.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés